

INFO PLUS

n°21.03 – Décembre 2021

Auteurs : Céline Curci, Charline La Piana.
Contact : 04.76.74.76.26
Mail : ce.sespag@ac-grenoble.fr
Site web académique : <http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html>

La scolarisation à deux ans et les taux de maintien dans le 1^{er} degré de l'académie de Grenoble.

► A la rentrée 2021, dans l'académie, 2 049 élèves de 2 ans sont scolarisés. Parmi eux, 1 377 sont inscrits dans une école publique (67,2%), 600 dans une école privée sous contrat (29,3%) et 72 dans une école privée hors contrat (3,5%). Cette note s'attachera uniquement à l'analyse des enfants scolarisés dans le public et le privé sous contrat.

Les enfants de deux ans sont scolarisés en classe de Toute Petite Section (TPS) de maternelle, l'accueil est différé au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date d'anniversaire de l'enfant. A la rentrée 2021, une école recevant des enfants de deux ans en scolarise en moyenne cinq, ainsi en raison de leur faible nombre, ils sont en majorité regroupés dans des classes multi-niveaux.

► En ce qui concerne les taux de maintien académiques, ils stagnent depuis la rentrée 2019 et restent moins élevés qu'au niveau national. Les taux varient d'un département à l'autre, et sont particulièrement importants en Ardèche et en Drôme.

En éducation prioritaire, un enfant sur quatre est scolarisé dès deux ans.

A la rentrée 2021, dans l'académie, 5,5% des enfants de deux ans sont scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat. En comparaison, le taux de scolarisation académique des enfants de deux ans reste bien en deçà du pourcentage national qui s'élève à 9,8%. Le taux de scolarisation des enfants de deux ans varie selon le département, ainsi, à la rentrée 2021, l'Ardèche présente le taux le plus élevé avec 18,1%, suivi de la Drôme avec 7,5%. A l'inverse, les taux de scolarisation à deux ans en Isère (4,7%), Savoie (3,8%) et Haute-Savoie (2,2%) sont en dessous de la moyenne académique de 5,5%.

► **Figure 1.**

Dans l'éducation prioritaire (EP), la scolarisation des enfants de deux ans est beaucoup plus répandue que dans les écoles hors EP. En effet, à la rentrée 2021, dans l'académie, 25,7% des enfants de deux ans en éducation prioritaire sont scolarisés, contre 3,6% hors EP. ► **Figure 2.**

Un taux qui repart à la hausse à la rentrée 2021.

Les taux de scolarisation des enfants de deux ans sont fragilisés depuis plusieurs années. En effet, après une augmentation de 1,1 point entre les rentrées 2014 et 2016 où le taux de scolarisation s'élevait à 7,7%, il recule depuis 2017. La crise sanitaire a participé

à l'accélération de ce phénomène. Une baisse importante de 1,5 point entre les rentrées 2019 et 2020 est constatée dans les écoles publiques et privées. Cette diminution s'observe particulièrement en éducation prioritaire où les taux de scolarisation ont perdu 6 points durant la même période contre -1,1 point hors EP. Cette année, les taux de scolarisation des

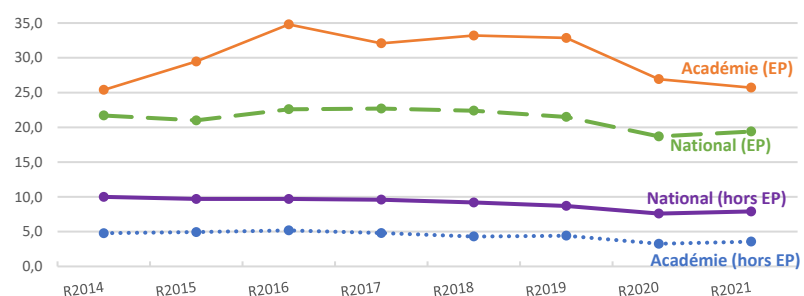
enfants de deux ans remontent progressivement dans les secteurs public et privé avec une hausse de 0,2 point entre les rentrées 2020 et 2021. A l'inverse, l'EP a perdu -1,2 point cette année. Une nouvelle hausse de 0,2 point est attendue dans les écoles publiques et privées de l'académie pour la rentrée 2022.

Figure 1. Taux de scolarisation des enfants de 2 ans dans les écoles publiques et privées sous contrat.

	Public et Privé sous contrat							
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
ARDECHE	28,2	28,3	28,2	23,4	25,4	24,9	16,1	18,1
DRÔME	7,9	8,9	10,9	10,2	8,7	8,3	6,8	7,5
ISERE	4,2	5,0	6,2	6,3	6,5	6,4	4,8	4,7
SAVOIE	7,1	6,3	5,4	4,7	5,0	5,4	4,8	3,8
HAUTE SAVOIE	2,0	2,7	2,5	2,5	2,3	2,5	2,3	2,2
ACADEMIE	6,6	7,0	7,7	7,2	6,8	6,8	5,3	5,5
France métropolitaine	11,8	11,5	11,8	11,7	11,3	10,9	9,4	9,8
Métropolitaine + DROM	11,7	11,5	11,9	11,7	11,4	10,9	9,4	9,8

Champ : les élèves de 2 ans scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat dans l'académie, rentrées 2014 à 2021. Source : MENJS-DEPP, Constats 2014 à 2021.

Figure 2. Taux de scolarisation des enfants de 2 ans dans l'éducation prioritaire et hors éducation prioritaire.



Champ : les élèves de 2 ans scolarisés dans une école en EP et hors EP dans l'académie et en France Métropolitaine, rentrées 2014 à 2021. Source : MENJS-DEPP, Constats 2014 à 2021.

10 élèves de TPS en moyenne par école en éducation prioritaire contre 4 hors EP.

En moyenne, à la rentrée 2021, une école publique accueillant des enfants de deux ans, en scolarise 6. Ce chiffre augmente pour les écoles de REP et REP+ qui scolarisent, en moyenne, respectivement 11 et 9 écoliers de deux ans. A l'inverse dans le secteur privé, ils ne sont plus que 4 élèves de deux ans par école. Du fait de la faible scolarisation des enfants de deux ans, ces élèves sont majoritairement accueillis dans des classes multi-niveaux. En effet, à la rentrée 2021, dans le secteur public, seulement 8,2% des classes recevant des TPS sont uniques. Un chiffre en recul depuis la rentrée 2018 où l'on comptait 11,2% de classes uniques. ► **Figure 3.**

En éducation prioritaire, la proportion de classes uniques de TPS est plus importante avec 13,7% en 2021-2022.

Figure 3. Conditions d'accueil des enfants de deux ans.

	Répartition des classes accueillant des élèves de TPS			
	Classes uniques		Classes multi-niveaux	
	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat
2015-2016	6,3%	0,0%	93,7%	100,0%
2016-2017	8,2%	1,5%	91,8%	98,5%
2017-2018	10,5%	0,7%	89,5%	99,3%
2018-2019	11,2%	2,9%	88,8%	97,1%
2019-2020	10,3%	2,1%	89,7%	97,9%
2020-2021	10,0%	0,7%	90,0%	99,3%
2021-2022	8,2%	0,0%	91,8%	100,0%

Champ : les élèves de 2 ans scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat dans l'académie, rentrées 2015 à 2021. Source : DECIBEL au 15/10/2021.

Des disparités dans l'accueil des TPS selon la localisation.

Des écarts sont marqués entre les écoles situées en zone rurale qui recensent seulement 0,6% de classes uniques dédiées aux TPS contre 8,4% en zone urbaine. Les zones rurales comptant moins d'élèves, les écoliers de deux ans sont alors mélangés en classe avec des enfants d'autres niveaux, ainsi 38% des classes accueillant des TPS sont composées de trois niveaux et 49,4% sont des classes de quatre niveaux ou plus. A l'inverse, en zone urbaine, 57,1% des classes avec des élèves de TPS sont à double niveau, 25,6% à triple niveau, et seulement 8,8% sont composées de quatre niveaux ou plus. ► **Figure 4.**

Par conséquent, les conditions d'accueil des écoliers de deux ans diffèrent selon le département.

Figure 4. Répartition des classes accueillant des élèves de deux ans par typologie de commune à la rentrée 2021.

	Classes uniques	Double niveau	Triple niveau	Quatre niveaux ou plus
RURAL	0,6%	12,0%	38,0%	49,4%
URBAIN	8,4%	57,1%	25,6%	8,8%

Champ : les élèves de 2 ans scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat dans l'académie, rentrée 2021. Source : DECIBEL au 15/10/2021 et typologie des communes 2021.

En Ardèche on ne recense aucune classe unique, au contraire 42,7% des classes avec des élèves de TPS comptent quatre niveaux ou plus. Les élèves de deux ans scolarisés en Drôme, Isère et Savoie sont en majorité dans des classes à double niveau. La Haute-Savoie enregistre le taux de classes uniques le plus important avec 47,6%. ► **Figure 5.**

Figure 5. Répartition des classes accueillant des élèves de deux ans par département à la rentrée 2021.

	Classes uniques	Double niveau	Triple niveau	Quatre niveaux ou plus
ARDECHE	0,0%	25,5%	31,8%	42,7%
DROME	8,6%	54,3%	25,7%	11,4%
ISERE	3,3%	48,3%	39,2%	9,2%
SAVOIE	2,8%	55,6%	16,7%	25,0%
HAUTE SAVOIE	47,6%	0,0%	14,3%	38,1%
ACADEMIE	5,2%	38,6%	30,7%	25,5%

Champ : les élèves de 2 ans scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat dans l'académie, rentrée 2021. Source : DECIBEL au 15/10/2021.

Des taux de maintien académiques moins élevés que les taux nationaux.

Pour ce qui est des taux de maintien dans les écoles publiques de l'académie, ils avaient considérablement diminué entre 2014 et 2017 jusqu'à perdre -2,4 points pour les CE1. A la rentrée 2018, ils ont augmenté à nouveau (+0,7 point pour le CE1 et CE2 en un an), mais ils sont stables depuis, avec, entre 2018 et 2021, +0,2 point pour les niveaux de CP, CE1 et CM2. ► **Figure 6.**

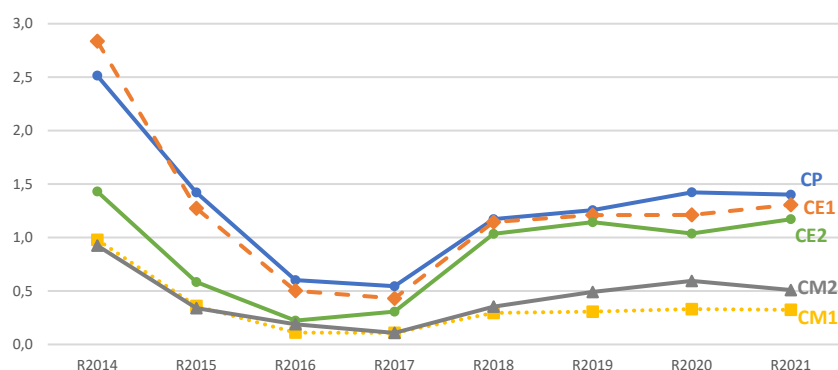
Bien qu'ils suivent la même tendance, les taux de maintien académiques restent moins élevés que la moyenne nationale avec, par exemple à la rentrée 2021, dans le secteur public, un taux de maintien académique de 1,4% en CP contre 2,0% en France Métropolitaine et DROM.

Les taux de maintien les plus élevés sont constatés dans le cycle II. Ils atteignent notamment en CP 1,4% à la rentrée 2021 dans les écoles publiques, 1,3% en CE1 et 1,2% en CE2.

Les taux de maintien varient également selon le département, et sont particulièrement importants en Ardèche et Drôme avec respectivement 2,4% et 2,7% en CP à la rentrée 2021. A l'inverse, l'Isère présente les taux de maintien les plus bas avec par exemple 0,1% en CM1.

► **Figure 7.**

Figure 6. L'évolution des taux de maintien académiques par niveau dans les écoles publiques.



Champ : les élèves maintenus dans une école publique dans l'académie et venant du secteur public, rentrées 2014 à 2021. Source : MENJS-DEPP, fichier diapre.

Figure 7. Taux de maintien à la rentrée 2021 dans les écoles publiques

	Public				
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
ARDECHE	2,4	2,1	2,1	0,6	1,0
DROME	2,7	2,2	2,3	0,9	1,1
ISERE	0,8	0,7	0,7	0,1	0,3
SAVOIE	1,4	1,4	1,2	0,3	0,4
HAUTE SAVOIE	1,2	1,5	0,9	0,2	0,4
ACADEMIE	1,4	1,3	1,2	0,3	0,5
France métropolitaine + DROM	2,0	1,7	1,4	0,4	0,6

Champ : les élèves maintenus dans une école publique dans l'académie à la rentrée 2021 et venant du secteur public. Source : MENJS-DEPP, fichier diapre.